

Concertation sur le projet de mise en concession autoroutière de l'axe Limoges-Poitiers.

Quelques remarques sur les principaux arguments favorables au projet.

La Sécurité, argument largement « en tête » des contributions.

On peut regretter que la responsabilité des accidents soit presque uniquement attribuée à une route « dangereuse », « accidentogène ».

Or, la route n'est en rien « responsable » des excès de vitesse et/ou dépassements dangereux. La première façon de réduire le nombre d'accidents est de respecter le code de la route.

Le constat récent paraît encourageant. Une « diminution de l'accidentologie » fait qu'actuellement « l'accidentologie sur la RN147 est représentative de celle observée sur les routes à 2 voies de France. » (fiche thématique)

Pour autant, la nécessaire amélioration des conditions de circulation sur la RN 147 fait largement consensus. Ce n'est donc pas le point sur lequel il conviendrait de s'attarder. Trop de temps y a été consacré lors des réunions auxquelles j'ai pu assister.

L'argument de la sécurité revient aussi très largement dans les avis déposés sur le site du débat.

Mais améliorer les conditions de circulation n'impose en rien la construction d'une autoroute. C'est donc bien sur les solutions proposées qu'il faut se concentrer, à la lumière aussi des autres arguments avancés en faveur de l'autoroute concédée.

« Désenclaver » :

« Les acteurs locaux mettent en évidence un enclavement pénalisant pour la région de Limoges. » (projet page 11)

Notons que les « acteurs locaux » ne sont jamais vraiment identifiés.

Le terme « enclavement » et son corollaire « désenclavement » largement ressassés par des élus et acteurs économiques, sont souvent repris sans jamais être étayés.

Il suffit pourtant de regarder une carte pour constater que le terme est inapproprié.

Développement économique :

Une autoroute serait la clé du développement économique. Or, comme l'indique la fiche « économie locale » proposée en annexe du dossier, une nouvelle infrastructure a « tendance à jouer le rôle de catalyseur des évolutions déjà observées »

Par ailleurs, un article du Populaire du 26 mai 2021 annonçait :

« Créations d'entreprises : plus d'immatriculation et moins de radiation en 2020 en Limousin » S'appuyant sur les données du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, l'article précise :

- une augmentation de 4,1% des immatriculations en Haute-Vienne par rapport à 2019 et
- une baisse de 8,5% des radiations

S'agissant de l'artisanat en Haute-Vienne, un article du même journal relève, le 14 février 2022, l'enregistrement de 1508 entreprises au Répertoire de Métiers en 2021.

L'agriculture en profiterait.

« Une dynamique peut s'enclencher avec l'A 147 »

« Il y a un intérêt général, économique et démographique si l'on veut garder des jeunes sur le territoire. » (B. Venteau Président Chambre Agriculture. Le Populaire 25 janvier)

« La transmission des exploitations pose également question. (Projet page 24)

Constat qui n'amène pas forcément à conclure qu'il faut une autoroute, si l'on en juge par ce qui suit :

« L'enjeu de renouvellement dans les quinze prochaines années sera majeur pour la France « (...) Or, à 800 euros par mois de revenu moyen par éleveur, comme c'est le cas aujourd'hui, la partie est perdue d'avance. Plus personne ne veut travailler pour un tel salaire » (Bruno Dufayet, président de la Fédération nationale bovine. Le Populaire, 3 février 2022)

« La rémunération est la mère des batailles. Vous ne pouvez pas avoir d'agriculture sans agriculteurs. Et vous n'aurez pas d'agriculteurs si vous n'êtes en mesure de les rémunérer à la hauteur de leur travail » (Ministre de l'agriculture, congrès de la FNB, 3 février 2022)

« On n'attend que ça depuis des décennies. »

Il faudrait accélérer la construction d'une nouvelle voie au motif que cela fait longtemps que cela aurait dû être fait.

C'est argument fait l'impasse sur l'essentiel : on ne peut plus faire comme avant, comme si on ne savait pas...

Les « autres » font bien pire !

Dans sa contribution au débat, Monsieur le Maire de Limoges compare les 800ha de terres artificialisées à d'autres projets (GCO Strasbourg), dont nous sommes effectivement, « bien loin ».

Nous aurions, en quelque sorte, le droit de saccager notre part de terres agricoles et de biodiversité.

L'Autorité environnementale note pourtant : « L'emprise du projet sera responsable d'une artificialisation directe hors du commun. »

Selon le même raisonnement, nous pourrions avoir notre part de pollution autorisée, puisque, comme entendu lors de la réunion du 10 février, la France n'émettrait « que 0,9 % des émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre, les 110 km entre Limoges et Poitiers ne représentent donc quasiment rien à l'échelle planétaire»

Inconscience du nénuphar ?

Dans son livre L'équation du nénuphar, Albert Jacquard raconte l'histoire du nénuphar que l'on plante dans un lac, qui a la propriété héréditaire de produire chaque jour un autre nénuphar. Au bout de 30 jours, la totalité du lac est recouverte par les descendants de ce nénuphar et l'espèce meurt étouffée, privée d'espace.

Aménagements RN 147 : pas avant un demi-siècle !

- «Et personne ne croit qu'en 2035 les travaux seront totalement réalisés » (B. Venteau, Le Populaire 25 janvier 2022)

- «Des aménagements ponctuels sans visibilité de calendrier » (Communiqué de presse Entreprises du nord Haute-Vienne)

« Les projets financés par le CPER avancent si lentement que chacun s'accorde à dire qu'il faudrait 50 ans de plus pour en voir l'issue » (Contribution de Monsieur le Maire de Limoges)

« La vieille option d'une RN 147 améliorée au coup par coup imposerait d'attendre trois ou quatre décennies dans le meilleur des cas » (Conseillers municipaux d'opposition, Bellac. Le Populaire 15 février 2022.)

Le train.

« L'état de la ligne a été estimé préoccupant dans l'audit réalisé en 2017 par SNCF Réseau.(...) Des annulations et retards sont également constatés » (Projet page 35)

Alors, forcément ;

« Avec 210 000 voyageurs pas an, la ligne est assez peu fréquentée.

Dans le périmètre étudié, les transports en commun ne concernent que 3 % des déplacements.»

Heureusement, dans son avis, l'Autorité environnementale ne manque pas de rappeler que les options étudiées doivent inclure l'option ferroviaire.

L'autoroute, c'est l'avenir, la voie du progrès !

« Il y a ceux qui s'inquiètent de problématiques 'localo locales', et ceux qui ont une vision plus globale. »(Contribution Maire de Limoges)

« La position de la maire de Poitiers renvoie au Moyen-Age. Le rail n'est pas une alternative » (Maire de Limoges, le Populaire du 4 février 2022)

Aujourd'hui, un certain nombre de nos opposants sont arc-boutés sur le monde d'avant. Nous, nous essayons de nous projeter dans le monde de demain. (S. Beaudoin-Hubière, Députée, Le Populaire 18 mars 2022)

Les Amish n'ont qu'à bien se tenir !

**Geneviève Leblanc, Conseillère municipale & conseillère communautaire.
Limoges, 19 mars 2022.**